

Quelle place donner à la nouvelle espèce dans la série de ses congénères ? Elle ne peut entrer dans aucun des deux groupes jusqu'ici distingués pour les espèces à feuilles persistantes, car elle s'éloigne autant du *Suber* par sa maturation biennale que du *Coccifera* par la mollesse des écailles de sa cupule, toutes appliquées quoique en partie réfléchies. Il y a donc nécessité de lui faire une place à part entre les deux groupes, et je propose, pour le nouveau venu, le nom d'*Heterophellos*, qui implique l'idée d'un faux Liège. Le *Q. occidentalis* n'y figurera pas seul, car je viens de découvrir, dans le *Q. lanata* Smith (1), une espèce qui en a tous les caractères principaux, quoique spécifiquement très distincte. C'est un premier démembrement opéré dans la série des 113 espèces exotiques qu'Endlicher a voulu rattacher au groupe *Suber*, mais évidemment avec trop de légèreté.

Il est encore un autre Chêne qui, d'après la description et la figure, semble devoir former un groupe à part, c'est le *Q. alniifolia* Pœch, Enum. pl. Cypr. p. 12 (*Q. cyprica* Jaub. et Spach, III. pl. or., I, tab. 56). Intermédiaire entre les groupes *Cerris* et *Suber*, il diffère du premier par ses feuilles persistantes et par sa maturation annuelle, et du second (dans lequel Spach et Endlicher l'ont compris) par sa cupule chevelue à l'égal du *Cerris*. Je propose de lui ouvrir une case qui, sous le nom de *Cypriotes*, viendrait se placer entre les groupes *Suber* et *Heterophellos*.

M. Bureau fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR DIVERSES MONSTRUOSITÉS, par M. ED. BUREAU.

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société plusieurs échantillons de *Narcissus biflorus*, qui présentent une monstruosité assez remarquable. Cette monstruosité obéit d'une manière fort évidente à la loi d'*affinité*

quable, c'est celle qu'offre la durée des feuilles, bi- et triennale dans le *Q. Suber*, comme dans le *Q. Ilex*, annuelle seulement ou même à peine annuelle dans le *Q. occidentalis*. C'est au commencement de juin que l'arbre de Trianon se dépouille de ses feuilles, au moment où s'ouvrent les bourgeons de l'année précédente. C'est plus tôt encore, et même dans les mois d'hiver, pour l'arbre du sud-ouest de la France, s'il faut en croire Clusius, qui avait déjà observé cette différence, en passant à Bayonne, vers l'an 1565, pour se rendre en Espagne. « *Suberis duo* » genera clariss. Matthiolus observavit; ego unicum tantum, nisi forte, quod in » extrema Aquitania nascitur, ab eo quod per Hispanias frequens est, diversum sit. » Etenim Aquitanicum folia non retinet, sed hyeme illi decidunt; uti, cum mense » Aprili in Hispanias proficiscerer, observavi, foliis enim prorsus viduata erant » quotquot *Suberis* arbores circa Bayonam conspexi. » (Clus., *Hisp.* (1576), p. 27.)

(1) C'est le *Q. nepaulensis* Desf., nom sous lequel je l'ai vu cultivé dans un des grands pavillons vitrés de notre Jardin des plantes, où il a déjà atteint 45 pieds de hauteur, et où il fleurit abondamment tous les ans, sans avoir jusqu'ici produit des fruits parfaits.

*de soi pour soi*, qu'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire a montrée régir les cas de soudure, soit des individus, soit des parties, dans le règne animal, et qui gouverne les mêmes cas dans le règne végétal, ainsi que l'a indiqué M. Moquin-Tandon.

Cette loi, on le sait, consiste en ceci : lorsque deux individus se soudent ensemble, ils se soudent par les parties semblables ; lorsque ce sont deux parties appartenant à un même individu qui tendent l'une vers l'autre, elles adhèrent également par leurs faces correspondantes ou du même nom.

Dans l'exemple ici présent, on verra qu'il s'agit d'une bractée qui s'est soudée avec un sépale : elle n'est pas venue appliquer sa face supérieure contre la face inférieure du sépale, comme cela devrait être si les parties avaient conservé leur position naturelle ; mais, pour obéir à la loi que je rappelais tout à l'heure, la bractée a dû exécuter un demi-tour en se tordant sur elle-même, de manière à venir appliquer la face inférieure de sa nervure médiane contre la face inférieure de la nervure médiane du sépale situé au-dessus. L'adhérence a lieu par ces nervures seulement, le reste du limbe conservant sa liberté.

Il y a dans ce moment au jardin de la Faculté de médecine une touffe de *Narcissus biflorus*, dans laquelle presque toutes les fleurs sont monstrueuses : elles présentent tantôt le genre d'adhérence dont je viens de parler, d'autres fois des soudures de fleur à fleur, ou *synanthies*, de tous les degrés possibles, depuis la disposition de deux fleurs accolées comme les canons d'un fusil double, jusqu'à leur fusion complète en une seule fleur avec un nombre double de parties.

Je demanderai la permission d'ajouter quelques mots sur une monstruosité d'un autre genre, que j'ai observée au mois de juillet dernier, et qui offre un exemple des difficultés que peut présenter l'interprétation de certains faits tératologiques.

En ouvrant des fleurs d'*Antirrhinum majus*, j'en remarquai un certain nombre qui portaient, naissant de la base de la corolle, un très long appendice pétaloïde. Cette partie, située du côté de la lèvre supérieure, me parut d'abord représenter l'étamine qui est ordinairement absente dans les Scrofulariées, et c'était bien là l'hypothèse qui devait se présenter le plus naturellement. Mais en regardant de nouvelles fleurs, j'en trouvai plusieurs dans lesquelles il y avait deux de ces appendices naissant tout à côté l'un de l'autre. J'examinai alors les nervures médianes des deux pétales formant la lèvre supérieure, et en les suivant de haut en bas, je vis qu'elles naissaient précisément en face de chacun des appendices. Il fallait attribuer à l'irrégularité de la corolle ce rapprochement des nervures médianes, qui m'avait d'abord fait prendre un appendice opposé à un pétale pour un appendice alterne, et il devenait dès lors évident que j'avais affaire, non à un retour

au type régulier du verticille staminal, mais à un dédoublement antéro-postérieur d'une partie de la corolle, ou bien à une sorte de coronule analogue à celle des Caryophyllées.

Tous les pieds d'*Antirrhinum* sur lesquels j'observai des fleurs ainsi modifiées étaient situés aux environs de Nantes, dans un jardin, le long d'un mur exposé au midi, et tous les pieds placés le long de ce mur m'ont offert cette monstruosité.

La plante était aussi très abondante dans les autres parties du jardin, mais ne présentait plus rien d'anomal.

M. Chatin demande à M. Bureau s'il a vu la 5<sup>e</sup> étamine rudimentaire de l'*Antirrhinum*. Il croit se rappeler qu'il y a toujours d'abord 5 étamines ; puis la 5<sup>e</sup> disparaît. Dans les Acanthacées il a vu souvent la 5<sup>e</sup> étamine primitivement semblable aux autres, puis disparaissant de bonne heure sans laisser de trace. Dans d'autres plantes il a remarqué que cette 5<sup>e</sup> étamine prenait un grand développement et formait une lame pétaloïde. Chez l'*Antirrhinum* y aurait-il tantôt atrophie, tantôt hypertrophie de la 5<sup>e</sup> étamine ? Le dédoublement de l'organe signalé par M. Bureau semblerait permettre de supposer que cet organe est la 5<sup>e</sup> étamine hypertrophiée. Lorsque le filet s'hypertrophie il ne se dédouble pas, mais l'anthère se dédouble assez souvent.

M. Bureau n'a pas vu la 5<sup>e</sup> étamine rudimentaire. Il ne se base, pour admettre le dédoublement du pétale, que sur la position de cet organe.

M. Moquin-Tandon dit qu'il a vu deux fois, dans l'*Antirrhinum*, un filet à la place de la 5<sup>e</sup> étamine.

M. J. Gay rappelle que, dans les *Scrofularia*, on voit presque toujours la 5<sup>e</sup> étamine rudimentaire et affectant des formes diverses suivant les espèces.

M. Guillard fait à la Société la communication suivante :

DE LA FORME DES GROUPES FLORAUX, par **M. ACH. GUILLARD** (1).

XV. La qualité des groupes floraux, telle qu'elle est définie dans nos dernières lectures, résulte de la loi primitive d'organisation qui détermine l'ordre dans lequel les boutons se forment, grandissent et accomplissent leurs fonctions.

(1) Suite des études sur l'inflorescence, publiées dans le Bulletin, p. 29, 416 et 374 de ce volume.